



Problème avec des membres du nouveau bureau dans une association

Par **coolpix47**, le **15/12/2010** à **13:07**

Bonjour,
Bonjour,
Voici mon problème en quelques lignes :
Je fais parti d'un club associatif depuis 5 ans, pendant 2 ans le poste de président a été demandé en remplacement mais personne, alors je me suis proposé et cela fait 1 an que je le suis.
Aillant toujours voulu bien faire pour le club que nous sommes et dans l'intérêt des membres.
Depuis que je suis président notre club a multiplié ces activités, augmenter son matériel informatique, augmenté ces formations, ces rencontres conviviales ect.
Notre bureau est composé d'un président et d'une trésorière, il n'y avait pas de secrétaire, après plusieurs demandes pour ce poste, toujours personne qui veut s'y investir.
Je me suis donc trouvé sans connaissance à devoir tout gérer dans le club, les mails, les courriers, l'organisation, les rencontres, les cours, les formations, la gestion du parc informatique, les manifestations auxquelles ont participé, les relations avec les administrations, la gestion de fourniture du club, les adhésions, encadrer les nouveaux, bref beaucoup de choses.
J'avais heureusement 3,4 personnes faisant partie des anciens sur 32 qui me soutenaient dans mes actions et dans le travail de préparation pour les manifestations organisées.
Mais, depuis plusieurs mois, une équipe d'une 15aine de personnes s'était formée et mis un peu à l'écart; il ne participait pas ou très peu aux rencontres, ne respectait pas les demandes formulées à plusieurs reprises pour le bon fonctionnement du club.
Ce qui m'a amené à imposer des règles de fonctionnement pour pouvoir participer correctement au travail que nous faisons tout au long de l'année et cela avec la concertation et la décision prise avec quelques membres des plus anciens.
De ce fait, ma notoriété a chuté considérablement et des critiques sur ma prise de décision et de pouvoir ont été contestées.
Ce groupe de personnes qui n'a jamais voulu s'investir officiellement dans le club, a demandé une AG extraordinaire pour constituer un conseil d'administration.
Suite à cette élection un nouveau bureau a été constitué et je ne me suis donc pas représenté comme président, n'ayant plus le pouvoir de décision et n'étant pas

apprécier par la plus part de ces membres, je n'avais pas d 'autre solution que de me retirer.

Un nouveau bureau c'est donc reconstituer avec 6 personnes.

Et, il met reproché d'avoir investie dans des achats de petite fourniture, d'avoir pris la décision, comme l'achat du dernier ordinateur car, j'ai revendu au